

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE MONTBETON SEANCE DU 14 AVRIL 2025

Nombre de conseillers :
en exercice : 17
quorum : 9
présents : 12
votants : 12
pouvoirs : 00

L'an deux mil-vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de **MONTBETON** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Montbeton sous la présidence de **Danielle BEDOS**
Date de convocation : 01/04/2025

Présents : MM. BEDOS D, BOUDET AM, COLMAGRO JF, DURAND A, GRAND P, JEAN P, MAESTRE A, MERLE V, MOULIS C, PADRO D, PECHVERTY G, VALETTE M

Absents excusés : MM. COTDELOUP S, IZAMBARD E, OLIVIER-DAUCH MP, RIBEYRON L WEILL M

Monsieur MOULIS Christian a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente ouvre la séance à 18 heures 02, constate que le quorum est atteint et après lecture du compte-rendu de la séance précédente, demande à tous les membres présents s'ils ont des observations à formuler sur son contenu.

Le compte-rendu de la séance du 11 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

Budget Primitif 2025 du CCAS

Le budget 2025 du CCAS est présenté au Conseil d'Administration.

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes équilibrées à la somme de **8 964.00 €**uros

Le Conseil d'Administration à l'unanimité adopte le BP 2025.

ERRD 2024 de la Résidence Pagomal

Madame la Directrice présente l'ERRD 2024 de la Résidence Pagomal.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité adopte l'ERRD 2024.

Compte de Gestion 2024 de la Résidence Pagomal

Le compte de gestion 2024 du budget de la Résidence Pagomal de Montbeton dressé par Monsieur le Trésorier de Montauban est présenté au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité adopte le CG 2024.

Dossier de candidature de l'appel à projet 2025 auprès de la conférence des financeurs (projet Siel Bleu au profit de la résidence Pagomal)

La résidence Pagomal a présenté le dossier de candidature suivant :

« Développer des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie à destination des personnes âgées de soixante ans et plus, résidant en EHPAD en Tarn-et-Garonne. »

Des financements ont été demandés auprès de la CNSA pour la mise en place de cette action.

Le Conseil d'Administration prend acte.

Pose de caméras de vidéo protection à la résidence Pagomal

L'évolution des exigences du plan Vigipirate et une volonté interne de sécurisation de l'établissement pour les personnes et les biens ont fait émerger un projet de vidéoprotection. Un dossier a été déposé à la Préfecture pour la mise en place de cette vidéo protection.

Le Conseil d'Administration prend acte.

Autorisations spéciales d'absence du personnel de la résidence Pagomal

Le Conseil d'Administration a fixé les motifs et les modalités d'autorisation d'absence du personnel de la résidence Pagomal sous réserve des nécessités de service.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 55.

Affiché le 17 avril 2025
La Présidente

Le secrétaire de séance

